

לעילוי נשמת מורי אבי הקדוש עט"ר הרה"ג הצדיק החסיד והעניו רבי נסים אמסלם זצוק"ל וזיע"א  
לעילוי נשמת הצדיק רבי שלום אמסלם זצ"ל ממרסיי  
לעילוי נשמת אמנו הרבנית הצדקת רחל עישה בת עזיזה ע"ה

TSIDKAT-ELIAOU A LE PLAISIR DE VOUS PRÉSENTER

tsidkat Eliaou

# L'ABC de Roch Hachana

GUIDE PRATIQUE ILLUSTRÉ



## Chana Tova

À la mémoire de notre cher Père et Maître le Tsadik Hagaon Rabbi Nissim Amsellem zatsal, disciple et beau-frère du vénéré Admour Sidna Baba Salé zatsal.

À la mémoire du Tsadik Rabbi Chalom Amsellem zatsal de Marseille.

À la mémoire de notre chère mère la Rabbanite Tsadika Ayicha bat Aziza aléa hachalom.



# ROCH HACHANA

## AU SOMMAIRE DE NOTRE GUIDE ILLUSTRÉ



La veille de Roch Hachana



Le jour du jugement



Le chofar à Roch Hachana



Ounetané Tokéf



Jetez vos péchés !



Calendrier 2024 de Roch Hachana



CHANA TOVA OUMÉTOUKA

ROCH HACHANA 5785

>>> 1800 paniers pour Jérusalem

Offrez des paniers ICI



# L'ABC de Roch Hachana

GUIDE PRATIQUE ILLUSTRÉ

<b>I - La veille de Roch Hachana.....</b>	<b>4</b>
Quelques lois relatives à la veille de Roch Hachana.....	5
L'allumage des bougies.....	6
<b>II - Yom Hadin, le jour du jugement.....</b>	<b>8</b>
Joie et crainte: des sentiments incompatibles ?.....	9
Le Kiddouch de Roch Hachana.....	11
Le Seder de Roch Hachana: un rituel riche en symboles.....	15
Quelques lois.....	15
Le déroulement du Séder de Roch Hachana selon le Ben Ich Haï.....	17
Malkhouyot, Zikhronot et Chofarot.....	22
<b>III - Le Chofar.....</b>	<b>25</b>
Lorsque l'âme s'exprime librement.....	25
Quelques lois.....	27
Pourquoi sonne-t-on du Chofar le jour de Roch Hachana ?.....	29
<b>IV - Ounetané Tokef: L'histoire poignante de Rabbi Amnon de Mayence.....</b>	<b>30</b>
<b>V - Quelques lois concernant le jour de Roch Hachana.....</b>	<b>32</b>
<b>VI - Tachlikh: débarrassons-nous de nos Avérot !.....</b>	<b>33</b>
De puissantes symboliques.....	33
Évoquer le mérite de nos pères.....	35
Quelques lois.....	35
La prière de Tachlikh.....	36
<b>VII - Calendrier de Roch Hachana 2024.....</b>	<b>37</b>

# La veille de ROCH HACHANA

Le mois d'Eloul vient de s'achever. Avons-nous exploité comme il se doit ces jours de pénitence ? Avons-nous pris conscience de la solennité de ces jours de repentir ? Sommes-nous prêts pour le jour du jugement ?

**Le Maguid de Ratsky** rapporte une parabole illustrant parfaitement l'état d'esprit qui doit être le nôtre à l'approche de Roch Hachana.

Un commerçant accusé de fraudes fiscales fut un jour convoqué au tribunal. Après avoir pris connaissance de la date et du lieu du procès, l'homme déposa la missive dans un tiroir, et l'oublia. Lorsque de temps à autre, il pensait au procès qui l'attendait, il avait un léger pincement au coeur et soupirait. Mais cela s'arrêtait là. À aucun moment il ne consulta un avocat pour préparer sa

plaidoirie. Pas une fois, il ne chercha à trouver des solutions concrètes pour s'assurer la clémence des juges. Et le temps passa. Un hiver rude s'abattit sur la village. La neige rendait tout déplacement impossible. C'est alors que notre homme réalisa que son procès devait avoir lieu le lendemain. Comment quitter le village pour se rendre à la capitale ? La panique s'empara bientôt du commerçant. Il devait, envers et contre tout, se rendre au palais de justice. À force

de réfléchir, il finit par trouver une solution : il voyagerait en traîneau. Mais le véhicule était figé par la neige. Aucun outil, pas même une pioche ne parvinrent à le dégager de la glace qui l'emprisonnait. Dans un dernier élan d'espoir, l'homme alluma un feu tout près du traîneau. À son grand soulagement, la glace se mit à fondre et l'accusé put se rendre à sa convocation. Là, il défendit si bien sa cause, qu'il fut gracié.



Le début du mois d'Eloul correspond à notre convocation au tribunal. Malheureusement, nous sommes restés insensibles aux rappels que sont les sonneries du Chofar et nous n'avons pas cherché à emmagasiner des mérites, seuls capables de nous défendre le jour du jugement. Toutefois, tout n'est pas perdu. La veille de Roch Hachana, notre cœur doit s'embraser et nous devons prier avec une ferveur sans pareille. Ce n'est que de cette façon que nous aurons une chance d'attirer sur nous la clémence divine.



### QUELQUES LOIS RELATIVES À LA VEILLE DE ROCH HACHANA

On ne sonne pas de **Chofar** la veille de **Roch Hachana**. Si le ministre officiant désire s'entraîner à sonner du **Chofar**, il le fera dans une pièce fermée.

La veille de **Roch Hachana**, on ne récite pas le passage des *Tahanounim* dans la prière du matin. Toutefois, il est permis de réciter les *Tahanounim* des *Sélihot* avant le lever du soleil.

On a l'habitude de **se rendre au cimetière** la veille de **Roch Hachana** et de **Yom Kippour** afin d'invoquer le mérite de ceux qui y reposent et éveiller la miséricorde divine.

Il existe une bonne coutume qui consiste à **se tremper au mikvé** la veille de **Roch Hachana**. Si quelqu'un se trouve dans l'impossibilité de se rendre au *mikvé*, il serait bon qu'il verse sur lui environ 13 litres d'eau sous la douche.



**La veille de Roch Hachana** et de **Yom Kippour** nous procédons à l'annulation des vœux devant dix personnes. De cette manière, tous les vœux que nous aurions prononcés par inadvertance ou que nous n'avons pas respectés s'annulent lors de cette "**Hatarat Nédarim**". Une femme peut charger son mari de faire cette procédure à sa place.



Certaines personnes ont l'habitude de **jeûner la veille de Roch Hachana**.

Si **Roch Hachana** tombe un jeudi ou un vendredi, il ne faudra pas oublier de faire le **Erouv Tavchilin**.

La veille de **Roch Hachana** est le dernier jour de l'année, celui qui précède notre jugement. Il convient donc d'exploiter ce jour au maximum afin d'y **multiplier les bonnes actions, de se concentrer sur l'étude de la Torah, et d'implorer le pardon d'Hachem**.

## L'ALLUMAGE DES BOUGIES

**La veille de Roch Hachana**, avant la tombée de la nuit, on procédera à l'**allumage des bougies de la fête de Roch Hachana** en récitant la bénédiction suivante :

ברוך אתה יי אלהינו מלך העולם, אשר קדשנו במצותיו וצונו להדליק נר של יום טוב

"Baroukh Ata Ado.. Elo-Hénou Mélékh Haolam Achèr Kidéchanou Bémitsvotav Vétsivanou Léhadlik Nèr Chel Yom Tov"





Traduction : Bénis soit-Tu, Hachem notre D.ieu, Roi du monde, qui nous a sanctifiés par ses commandements et nous a ordonnés d'allumer la lumière du jour de fête.

Si la fête de Roch Hachana tombe un Chabbat, on dira :

ברוך אתה יי אלהינו מלך העולם, אשר קדשנו במצותיו וצונו להדליק נר של שבת ושל יום טוב


*"Baroukh Ata Ado.. Elo-Hénou Mélékh Haolam Achèr Kidéchanou Bémitsvotav Vétsivanou Léhadlik Nèr Chel Chabbat véchèl Yom Tov"*

Traduction : Bénis soit-Tu, Hachem notre D.ieu, Roi du monde, qui nous a sanctifiés par ses commandements et nous a ordonné d'allumer la lumière du Chabbat et du jour de fête.

La plupart des décisionnaires recommandent de ne pas prononcer la bénédiction de "Chéhéyanou", car elle sera prononcée lors du **kiddouch de Roch Hachana**.



En Erets Israël, comme en Diaspora, nous fêtons deux jours de *Yom Tov*. Nous allumerons également des bougies le deuxième soir de *Yom Tov*, une fois la nuit tombée, et à partir d'une flamme existante. (N'oubliez pas d'allumer une bougie d'au moins 24 heures lorsque vous allumez vos bougies le premier soir de *Yom Tov*.)

Voir page 37 l'heure de l'allumage des bougies pour Roch Hachana, ou cliquez ICI 



# YOM HADIN

## le jour du jugement

**Le jour de Roch Hachana**, D. acheva la Création du Monde en donnant vie au premier homme. Ce même jour, qui était un vendredi, *Adam Harichon* fauta et fut jugé par le Créateur.

**Roch Hachana**, est un jour de jugement pour tous les êtres vivants. Tout ce qui arrivera à un homme durant l'année à venir sera décidé **le jour de Roch Hachana**.



Comme le **Roi David** l'a écrit (Psaume 33): *"De l'endroit réservé pour Son siège, Il a surveillé tous les habitants de la terre. Celui qui a formé leur coeur à tous, comprend tous leurs actes."*

**Le Talmud** rapporte au nom de **Rabbi Yohanan** que **le jour de Roch Hachana**, trois livres sont ouverts devant le Maître du monde: celui des *Tsadikim*, les Justes, celui des *Réchaim*, les Mécréants et celui des personnes dont le statut n'est pas encore défini et que l'on appelle les *Bénonim*. Si le sort des Justes et des Mécréants est décidé **le jour de Roch Hachana** (la vie pour les premiers, la mort pour les seconds), celui des *Bénonim* reste en suspend jusqu'au **jour de Yom Kippour**. Leur sentence sera prononcée en fonction du comportement qu'ils adopteront durant **les dix jours de pénitence**.





## JOIE ET CRAINTE : DES SENTIMENTS INCOMPATIBLES ?

Le jour de Roch Hachana, nous défilons les uns après les autres devant le Maître du Monde tandis que s'ouvre devant Lui le Livre des Comptes et des Souvenirs.

De nombreux textes de la Torah insistent sur l'importance et la gravité de ce jugement ainsi que sur la crainte qui doit nous envahir ce jour là. Car qui peut se vanter de ne pas avoir fauté envers Celui qui sonde le cœur et l'esprit de l'homme ? Qui serait exempt de toutes critiques quant à son investissement dans l'accomplissement des commandements divins ?



Nul doute que le sentiment prédominant chez l'homme durant ces jours "redoutables" est donc celui de la peur.

Or, en se basant sur le verset: *"Y a-t-il un peuple aussi grand ayant des lois et des préceptes aussi justes ?"* (Deutéronome 4-8), Rabbi Yossi apporte un nouvel éclairage sur l'état d'esprit qui doit nous habiter le jour de Roch Hachana : lorsqu'un homme est convoqué au tribunal, il se revêt de vêtements sombres et affiche une mine grave et un air soucieux car il redoute l'issue de son procès. Toutefois, le jour de Roch Hachana, les *Bnei Israël* adoptent un tout autre comportement : ils portent des vêtements blancs, se coiffent et se rasent, et honorent la fête par la consommation de mets délicats. Ils ont confiance en la miséricorde divine et ne sont pas inquiets du verdict qui sera prononcé à leur égard.

**Mais alors que doit-on ressentir le jour de Roch Hachana ? De la crainte ? De la joie ? Ces deux sentiments à la fois ? Est-ce possible ? Comment comprendre ce paradoxe ?**

**Rav Dessler** explique que la peur est intimement liée à l'espoir. Lorsqu'un homme perd tout espoir face à une situation quelconque, sa peur s'évanouit. Plus rien n'a d'importance pour qui se sait perdu.



Ainsi, lorsque Moché Rabbénou énonça devant les *Bnei Israël* les malheurs auxquels ils s'exposaient en désobéissant aux commandements divins (les 98 malédictions citées dans la *paracha Ki Tavo*), le désespoir gagna le peuple. Aussitôt, Moshé entreprit de rassurer les *Bnei Israël* et de raviver en eux un sentiment d'espoir (*Parachat Nitsavim*). Hachem n'avait-Il pas toujours pardonné leurs erreurs ? Malgré leurs fautes, n'étaient-ils pas vivants aujourd'hui ? Si les *Bnei Israël* avaient sombré dans le désespoir en songeant à l'avenir incertain qui se profilait à l'horizon, ils n'auraient plus éprouvé de crainte vis-à-vis d'Hachem. Et les conséquences auraient été catastrophiques.



**Le Chiouré Daat** explique la raison pour laquelle nous devons être joyeux le jour de Roch Hachana : lorsqu'un homme est convoqué au tribunal, il sait que son destin dépend du bon vouloir des juges et du verdict qu'ils prononceront à l'issue du procès. Il sait que les cartes ne sont plus entre ses mains et qu'il n'est autre qu'un spectateur

passif de sa propre destinée. Cette assertion ne s'applique pas au jugement de Roch Hachana. En effet, **tout au long du procès qui s'ouvre à notre intention ce jour là, nous avons la possibilité de nous amender, de nous repentir et nous avons confiance en la bienveillance du Juge Suprême. La sentence qui sera prononcée à notre égard ne dépend que de nous. C'est pourquoi, nous sommes sereins et joyeux le jour de Roch Hachana.**

**Rabbi Miller** affirme que le jour de Roch Hachana, deux sentiments à priori contradictoires, cohabitent dans l'esprit du juif : nous sommes joyeux à l'idée de pouvoir influencer sur notre jugement grâce à la force de la prière et du repentir, et nous savons qu'Hachem acceptera notre pardon dès lors qu'il est sincère. Mais cette idée fait naître en nous un espoir qui suscite à son tour un sentiment de crainte.

Dès lors que cet espoir renaît en nous, nous nous intéressons davantage à notre sort. Qu'en sera-t-il de notre jugement ?



# Le Kiddouch de ROCH HACHANA

SI ROCH HACHANA TOMBE CHABBAT, ON  
COMMENCERA PAR DIRE

יום הששי. ויכלו השמים והארץ וכל  
צבאם. ויכל אלהים ביום השביעי  
מלאכתו אשר עשה וישבת ביום  
השביעי מכל מלאכתו אשר עשה.  
ויברך אלהים את יום השביעי ויקדש  
אתו כי בו שבת מכל מלאכתו אשר  
ברא אלהים לעשות

*Yom hachichi vayé'houlou hachamaïm  
véha-arétse vékhol tséva-am : vayé'hale  
Elo-him bayom hachévii mélakhto achér  
assa, vaychbote bayom hachévii mikol  
méla'hto achér assa vayévarékh Elo-him  
ète yom hachévii vayikadèche oto ki vo  
chavat mikol mélakhto achér bara Elo-him  
la-assot:*

Traduction : (Ce fut la fin) du 6<sup>e</sup> jour. Et furent terminés le ciel et la terre et toutes leurs armées. L'E-ternel finit au 7<sup>e</sup> jour l'œuvre qu'il avait faite et Il se reposa au 7<sup>e</sup> jour de toute l'œuvre qu'il avait faite. Et l'E-ternel bénit le 7<sup>e</sup> jour et Il le sanctifia car en ce jour, Il se reposa de toute son œuvre que l'E-ternel a créée et réalisée.



SI ROCH HACHANA TOMBE UN JOUR DE SEMAINE, ON COMMENCERA ICI:

וּבַיּוֹם שְׁמַחְתֶּם וּבְמוֹעֲדֵיכֶם וּבְרֵאשֵׁי חֲדָשְׁכֶם וּתְקַעְתֶּם בַּחֲצֹצְרוֹת עַל עַלְתְּכֶם וְעַל זִבְחֵי שְׁלָמֵיכֶם. וְהָיוּ לָכֶם לְזִכְרוֹן לִפְנֵי אֱלֹהֵיכֶם אָנִי יְ-הוָה אֱלֹהֵיכֶם

סַבְרֵי מְרֻנָן

בְּרוּךְ אַתָּה יְ-הוָה אֱלֹהֵינוּ מֶלֶךְ הָעוֹלָם בּוֹרֵא פְרֵי הַגֶּפֶן

בְּרוּךְ אַתָּה יְ-הוָה אֱלֹהֵינוּ מֶלֶךְ הָעוֹלָם, אֲשֶׁר בָּחַר בָּנוּ מִכָּל עַם וְרוֹמְמָנוּ מִכָּל לְשׁוֹן וְקִדְּשָׁנוּ בְּמִצְוֹתָיו. וְתַתֵּן לָנוּ יְהוָה אֱלֹהֵינוּ בְּאַהֲבָה אֶת יוֹם (בשבת:הַשַּׁבָּת הַזֶּה וְאֶת יוֹם הַזִּכְרוֹן הַזֶּה, אֶת יוֹם טוֹב מִקְרָא קֹדֶשׁ הַזֶּה, יוֹם תְּרוּעָה (בשבת:זִכְרוֹן תְּרוּעָה בְּאַהֲבָה) מִקְרָא קֹדֶשׁ, זִכָּר לִיצִיאַת מִצְרַיִם. וּדְבַרְךָ מְלַכְנוּ אָמֵת וְקִים לְעַד. בְּרוּךְ אַתָּה יְ-הוָה מֶלֶךְ כָּל הָאָרֶץ מִקְדָּשׁ (בשבת:הַשַּׁבָּת וְיִשְׂרָאֵל) וַיּוֹם הַזִּכְרוֹן

Ouvéyom sim'hatkhème ouvémoadékheme ouvéraché 'hodchékhem outékatème ba'hatsotsérot al olotékhème véal ziv'hei chalmékhème. Véhayou lakhème lézikarone lifnei Elokeikhème. Ani A-donai Elohékhème.

Savri maranane. (L'assemblée répond : Lé'haïm !)

**Baroukh ata Ado-naï Elohénoú mélekh haolame boré péri hagafen.** (On répond: Amen)

**Baroukh ata Ado-naï Elohénoú mélekh haolame achér ba'har banou mikol am véromémanou mikol lachon vékidéchanou bémitsvotave vatiténe lanou Ado-naï Elohenou béa-hava ète yom (le chabat: hachabbat hazé véète yom) hazikarone hazé, ète yom tov mikra kodéche hazé, yom téroua (le chabat : zikhroné téroua béahava) mikra kodesh. Zekher litsiat mitsraïm. Oudévarékha malkénou emeth vékayam laad.**

**Baroukh ata Ado-naï mélekh al kol haarets mékadesh (le chabat: hachabat vé) israel véyom hazikarone.**



**Traduction :** Et au jour de votre allégresse, dans vos solennités et vos néoméniés, vous sonnerez des trompettes pour accompagner vos holocaustes et vos sacrifices rémunérateurs; et elles vous serviront de mémorial devant votre D.ieu. Je suis l'Éternel votre D.ieu.



Avec votre autorisation Messieurs !

**Bénis sois-Tu E-ternel** notre D.ieu, Roi de l'univers, qui crée le fruit de la vigne.

**Bénis sois-Tu E-ternel** notre D.ieu, Roi de l'univers, qui nous a choisis parmi tous les peuples, et nous a élevés au-dessus de toutes les langues et nous a sanctifiés par ses commandements. Et Tu nous as donné, E-ternel notre D.ieu, avec amour (**le chabat** : le jour de chabbat et ce jour), de souvenir. Ce Yom Tov de convocation sacrée, jour de la sonnerie du Chofar (souvenir de la sonnerie du Chofar, avec amour) convocation de sainteté, en souvenir de la sortie d'Egypte. Notre Roi ! Tes paroles sont vraies et éternelles. **Bénis sois-Tu E-ternel, Roi de l'univers**, qui sanctifie (**le chabat** : le chabat) et Israël et le jour du Souvenir.

**Si Roch Hachana tombe à la sortie de Chabbat, on récitera le Kiddouch relatif à un jour de semaine (voir ci-dessus) et on ajoutera les deux bénédictions suivantes avant celle de Chéhéyanou:**

ברוך אתה י-הוה אלהינו מלך העולם, בורא מאורי האש  
ברוך אתה י-הוה אלהינו מלך העולם המבדיל בין קדש לחל, בין אור לחשך, בין  
ישראל לעמים, בין יום השביעי לששת ימי המעשה. בין קדשת שבת לקדשת יום  
טוב הבדלת, ואת יום השביעי מששת ימי המעשה קדשת. הבדלת וקדשת את עמך  
ישראל בקדשתך. ברוך אתה י-הוה המבדיל בין קדש לקדש

**Baroukh ata Ado-naï élo-henou mélékh haolame boré méoré haéch.**

Puis: **Baroukh ata Ado-naï elo-enou mélékhe haolam hamavdil béyne kodéche lé'hole béyne or lé'hochékh. Béyne israël la-amime. Béyne yom hachévyi léchéchéte yémé hama-assé. Béyne kédouchat chabbat likdouchate yom tov hivdalta. Véaite yom hachévi-y michéchéte yémé hama-assé kidachta. Hivdalta vékidachta ète hamékha Israël bikdouchatékh.** **Baroukh ata Ado-naï hamavdil béyne kodéche lékodéche.**

**Traduction :** **Bénis sois-Tu E-ternel** notre D.ieu, Roi de l'univers, qui crée les lumières du feu.

**Bénis sois Tu E-ternel** notre D.ieu, Roi de l'univers, qui marque une séparation entre le sacré et le profane, entre ⇨



⇒ la lumière et l'obscurité, entre le Peuple d'Israël et les autres nations, entre le 7<sup>e</sup> jour et les six jours ouvrés de la semaine. Tu as fait une distinction entre la sainteté du Chabbat et la sainteté des jours de fête.

Et Tu as sanctifié le 7<sup>e</sup> jour au-dessus des six jours de la création. Tu as séparé et distingué ton peuple Israël grâce à Ta sainteté.

**Bénis sois-Tu E-ternel** qui distingue le Saint d'entre le Saint.



*Le kiddouch de Roch Hachana s'achève avec la bénédiction de Chéhéhyanou :*

בָּרוּךְ אַתָּה יְיָ-הוֹדָה אֱלֹהֵינוּ מֶלֶךְ הָעוֹלָם, שְׁהַחֲיֵנוּ  
וְקִיַּמְנוּ וְהַגִּיעַנוּ לְזִמְן הַזֶּה

**"Baroukh ata Ado-naï Elo-hénou mélékh haolam chéhé'hyanou vékiémanou véhiguianou lazman hazé."**

Traduction : Bénis sois-Tu E-ternel, notre D.ieu, Roi de l'univers, qui nous a fait vivre, nous a soutenus et nous a permis d'arriver jusqu'à ce moment.



# LE SEDER DE ROCH HACHANA

un rituel riche en symboles

QUELQUES LOIS



Les deux soirées de **Roch Hachana**, nous avons coutume de consommer toutes sortes de **douceurs, de fruits et de légumes**, évoquant par leur nature ou par leur nom notre souhait d'avoir une nouvelle année à la fois douce et heureuse.





Les aliments présents ce soir là sur la table du **Seder de Roch Hachana** varient selon les communautés.

Certains ont l'habitude de procéder au Seder juste après le *Kiddouch*, avant l'ablution des mains et la consommation de pain. Ceux qui

agissent de la sorte devront veiller à prononcer une bénédiction avant la consommation de n'importe quel aliment. En revanche, ceux qui entament le **Seder de Roch Hachana** après avoir prononcé la bénédiction de "*Hamotsi*" et consommé du pain ne devront pas prononcer de bénédictions sur les plats cuisinés car ces derniers sont inclus dans la bénédiction de "*Hamotsi*".

La bénédiction de "*Haets*" étant prioritaire par rapport à celle de "*Haadama*", il faudra consommer les fruits de l'arbre avant les légumes ou les fruits poussant dans la terre. Si des fruits issus de la nouvelle récolte se trouvent sur la table, il faudra réciter la *Bérakha* de *Chéhé'hyanou* sur l'un d'entre eux en pensant à inclure dans cette bénédiction tous les autres fruits de la nouvelle récolte. Au moment du **Kiddouch de Roch Hachana**, il faudra veiller à couvrir les aliments nécessitant la bénédiction de *Chéhé'hyanou* afin de ne pas les inclure dans la bénédiction de *Chéhé'hyanou* prononcée à ce moment là.

Avant de consommer le premier fruit du **Seder de Roch Hachana**, nous réciterons la bénédiction de "*Boré Péri Haets*". Puis, nous goûterons ce fruit avant de réciter le *Yéhi Ratson* le concernant et d'en consommer de nouveau. Certains ont l'habitude de prononcer le *Yéhi Ratson* avant la bénédiction.





## LE DÉROULEMENT DU SEDER DE ROCH HACHANA (SELON LE BEN ICH HA<sup>1</sup>)

### תמרים, les dattes



Avant de consommer une datte, on dira la bénédiction de "Boré Péri Haets" en pensant à acquitter les autres fruits de l'arbre.

ברוך אתה ה' אלהינו מלך העולם בורא פרי העץ

*Baroukh ata Ado-naï Elo-hénou mélèkh haolam boré péri haets.*

Béni sois-Tu, Éternel notre D.ieu, Roi de l'univers, qui crée le fruit de l'arbre.

On goûtera, puis on dira le *Yéhi Ratson*:

יהי רצון מלפניך ה' אלהינו ואלהי אבותינו, שיתמו אויבינו ושונאינו וכל מבקשי רעתנו

*Yéhi ratsone miléfanékha Ado-naï Elo-hénou vElo-hé avoténou, chéyitamou oivénou vessonénou vékhol mévakché ra'aténou.*

Que ce soit Ta volonté, Éternel notre D.ieu et D.ieu de nos pères, que soient anéantis nos ennemis, ceux qui nous haïssent et tous ceux qui nous veulent du mal.

Le mot *tamar* se rapproche du verbe dont la racine "tom" en hébreu signifie: la fin. Nous souhaitons ainsi la disparition de nos ennemis.

<sup>1</sup> Selon les communautés, le déroulement du Seder de Roch Hachana ainsi que les aliments consommés à ce moment là peuvent varier. Voici par exemple la liste des aliments consommés le soir du Seder selon le rite tunisien: la figue, la grenade, la pomme, le sésame, la courge, l'épinard, les fèves, l'ail, le miel, la tête de mouton et le poisson. Chacun d'entre eux est assorti d'un *Yéhi Ratson* particulier.



## רוביא - לוביא, les haricots blancs



On commencera par réciter la bénédiction de *Boré Péri Haadama*<sup>2</sup> avant de goûter les haricots blancs.

ברוך אתה ה' אלהינו מלך העולם בורא פרי האדמה

*Barou'h ata Ado-naï Elo-hénou mélè'h haolam boré péri haadamah.*

Béni sois-Tu, Éternel notre D.ieu, Roi de l'univers, qui crée le fruit de la terre.

Puis on récitera le *yéhi ratson* suivant avant d'en consommer de nouveau :

יְהִי רִצּוֹן מִלְּפָנֶיךָ ה' אֱלֹהֵינוּ וְאֱלֹהֵי אֲבוֹתֵינוּ, שְׂרִבּוּ וְזָכִיתֵנוּ וְתִלְבְּנוּ

*Yéhi ratsone miléfanékha Ado-naï Elo-hénou vElo-hé avoténou, chéyirbou zakhouyoténou outelabévénou.*

Puisse être Ta volonté, Éternel notre D.ieu et D.ieu de nos pères, que nos mérites se multiplient et que Tu affermisses notre cœur.

Le mot "roubia" rappelle le verbe "yirbou" qui signifie "multiplient".

## כרתי, le poireau

יְהִי רִצּוֹן מִלְּפָנֶיךָ ה' אֱלֹהֵינוּ וְאֱלֹהֵי אֲבוֹתֵינוּ, שְׂיַכְרְתוּ אוֹיְבֵינוּ וְשׂוֹנְאֵינוּ וְכָל מְבַקְשֵׁי רַעְתָנוּ

*Yéhi ratsone miléfanékha Ado-naï Elo-hénou vElo-hé avoténou, chéyikhrétou oïvénou vessonénou vékhol mévakché ra'aténou.*

Puisse être Ta volonté, Éternel notre D.ieu ⇨

<sup>2</sup> Dans le cas où l'on n'a pas encore fait la bénédiction de hamotsi, comme expliqué plus haut.



et D.ieu de nos pères, que soient abattus nos ennemis, ceux qui nous haïssent et tous ceux qui nous veulent du mal.

Le terme "karti" est de la même racine que le mot "karète" qui signifie "retranché", "abattu". Nous demandons à Hachem de détruire nos ennemis.

### les blettes, סלקא



יהי רצון מלפניך ה' אלהינו ואלהי אבותינו, שיסתלקו אויבינו ושונאינו וכל מבקשי רעתנו

*Yéhi ratsone miléfanékha Ado-naï Elo-hénou vElo-hé avoténou, chéyistalkou oïvénou vessonénou vékhol mevakché ra'aténou.*

Puisse être Ta volonté, Éternel notre D.ieu et D.ieu de nos pères, que disparaissent nos ennemis, ceux qui nous haïssent et tous ceux qui nous veulent du mal.

La racine "sélèk" signifie "disparaître". Là encore nous prions Hachem de faire disparaître tous ceux qui cherchent à nous nuire.

### la courge, קרא

יהי רצון מלפניך ה' אלהינו ואלהי אבותינו, שתקרע רוע גזר דיננו, ויקראו לפניך זכיותינו



*Yéhi ratsone miléfanékha Ado-naï Elo-hénou vElo-hé avoténou, chétikra' ro'a gzar dinénou, véyikarou léfanékha zakhivoténou.*

Puisse être Ta volonté, Éternel notre D.ieu et D.ieu de nos pères, que le mal de notre verdict soit déchiré, et que nos mérites soient énoncés devant Toi.



Le terme "kerâ" signifie à la fois "déchiré" et "mentionné". Dans ce *Yéhi Ratson*, nous adressons une double requête à Hachem: déchirer tous les mauvais décrets qui pèsent sur nous, et faire mention de nos mérites.

### la grenade, רימון



יְהִי רְצוֹן מִלְּפָנֶיךָ ה' אֱלֹהֵינוּ וְאֱלֹהֵי אֲבוֹתֵינוּ, שְׁנֵהִיָּה מִלְּאִים מִצְוֹת כְּרֵמוֹן

*Yéhi ratsone miléfanékha Ado-naï Elo-hénou vElo-hé avoténou, chénihyé méléïm mitsvot karimone.*

*Puisse être Ta volonté, Éternel notre D.ieu et D.ieu de nos pères, que nous soyons remplis de mitsvot*

*comme la grenade [est remplie de grains]<sup>3</sup>*

### la pomme et le miel, תפוח בדבש



On trempera la pomme dans le miel ou dans le sucre et on dira :

יְהִי רְצוֹן מִלְּפָנֶיךָ ה' אֱלֹהֵינוּ וְאֱלֹהֵי אֲבוֹתֵינוּ, שְׁתַּחַדֵּשׁ עָלֵינוּ שָׁנָה טוֹבָה וּמְתוּקָה

*Yéhi ratsone miléfanékha Ado-naï Elo-hénou vElo-hé avoténou, chéte'hadech alénou chana tova oumetouka.*

Puisse être Ta volonté, Éternel notre D.ieu et D.ieu de nos pères, que Tu renouvelles pour nous une bonne et douce année.

<sup>3</sup> D'autres disent :

יְהִי רְצוֹן מִלְּפָנֶיךָ ה' אֱלֹהֵינוּ וְאֱלֹהֵי אֲבוֹתֵינוּ, שְׂיִרְבוּ זְכוּתֵינוּ כְּרֵמוֹן

*Yéhi ratsone miléfanékha Ado-naï Elo-hénou vElo-hé avoténou, chéyirbou zakhivoténou karimone*

*Puisse être Ta volonté, Éternel notre D.ieu et D.ieu de nos pères, que nos mérites se multiplient comme [les grains de] la grenade.*



## ראש כבש, la tête de bélier

יְהִי רִצּוֹן מִלְפָּנֶיךָ ה' אֱלֹהֵינוּ וְאֱלֹהֵי אֲבוֹתֵינוּ, שְׁנֵהִיָּה לְרֹאשׁ וְלֹא לְזָנָב

*Yéhi ratsone miléfanékha Ado-naï Elo-hénou vElo-hé avoténou, chénihyé leroch vélo lézanav.*

Puisse être Ta volonté, Éternel notre D.ieu et D.ieu de nos pères, que nous soyons à la tête et non à la queue.

La tête de bélier peut être remplacée par la tête de tout autre animal ou poisson cacher.

Celui qui dispose d'une tête de bélier ajoutera la phrase suivante :

וְתִזְכֹּר לָנוּ עֲקִדְתוֹ וְאֵילּוֹ שֶׁל יִצְחָק אָבִינוּ בֶּן אַבְרָהָם אָבִינוּ עֲלֵיהֶם הַשְּׁלוֹם

*Vétizkor lanou akédato chel Yits'hak avinou ben Avraham avinou aléhèm hachalom.*

Et Tu te souviendras pour nous de la ligature de notre père Isaac, le fils de notre père Abraham, que la paix soit sur eux.



# MALKHOUYOT, ZIKHRONOT ET CHOFAROT

La *Amida* de **Moussaf de Roch Hachana** est particulière : elle contient en effet neuf bénédictions au lieu des sept habituellement prononcées durant les *Téfilot* de *Chabbat* et des jours de fêtes. La structure de cette *Amida* est basée sur la puissante prière de **Hanna** qui mentionna le nom d'Hachem à neuf reprises afin d'obtenir l'enfant qu'elle désirait tant. Le jour de **Roch Hachana**, sa prière fut exaucée.

Le traité **Roch Hachana** (16a) rapporte : Hakadoch Baroukh Hou dit : "**Le jour de Roch Hachana**, vous prononcerez devant Moi des *Malkhouyot*, des *Zikhronot* et des *Chofarot*. Des *Malkhouyot* afin que vous proclamiez Ma royauté, et des *Zikhronot* afin que l'évocation de votre souvenir se fasse en bien. Et comment procéderez-vous ? En sonnant du **Chofar**."



C'est la raison pour laquelle, au coeur de la *Amida de Moussaf*, se trouvent trois passages particuliers, exprimant la solennité de ce jour de jugement. Ces paragraphes, appelés *Malkhouyot* (Royauté divine), *Zikhronot* (Souvenirs) et *Chofarot* (Sonneries), sont chacun constitués de dix versets : trois tirés de la **Torah**, trois autres des **Néviim** (les Prophètes), et les trois derniers sont issus des **Kétouvim**. Un dixième verset de la **Torah** vient systématiquement clore ces références. Chacun de ces trois passages s'achève par une bénédiction.

## MALKHOUYOT

**Roch Hachana** est un **jour de jugement** pour toutes les créatures. Toutefois, ce n'est pas tant nos actions passées →



qui détermineront l'issue de notre procès mais plutôt nos ambitions spirituelles. Nous devons aspirer à **servir fidèlement Hachem**, à le glorifier à chaque instant et nous devons nous montrer impatients en attente du jour où sa Royauté sera reconnue et acclamée par le monde entier. Si ces intentions sont effectivement les nôtres et si nous souhaitons sincèrement nous rapprocher d'Hachem, nous bénéficierons probablement de l'aide divine pour la réalisation de notre projet spirituel et nous serons jugés favorablement. **Ainsi, au cours des Malkhouyot, nous faisons mention du futur** auquel nous prétendons.



## ZIKHRONOT



Afin d'éveiller la miséricorde divine **le jour de Roch Hachana, nous évoquons dans notre prière le mérite de nos Pères ainsi que les alliances que D.ieu établit avec ces illustres personnages.** Nous mentionnons, entre autres, la *Akeidat Itshak*, la ligature d'Isaac, qui témoigne du dévouement sans faille dont faisait preuve notre ancêtre Avraham à l'égard de son Créateur. Si nos mérites ne sont pas suffisants pour attirer sur nous la clémence divine, nous profitons ainsi de l'inépuisable réserve de mérites que nos Pères ont engrangés au cours de

leurs existence. Ce sont donc les souvenirs de ces serviteurs irréprochables que nous faisons ressurgir **le jour de Roch Hachana** afin d'attirer sur nous la bienveillance d'Hachem. **Les Zikhronot sont donc une évocation de notre passé** à travers les remarquables actions de nos ancêtres.



## CHOFAROT

**Le Chofar établit un pont entre notre futur (*Malkhouyot*) et notre passé (*Zikhronot*).** Il est en effet l'instrument qui annoncera l'arrivée du *Mashia'h* et par conséquent, démontrera aux yeux de tous la royauté indéniable d'Hachem. Mais il symbolise également le sacrifice qu'Avraham fut prêt à accomplir pour Hachem lors de la *Akeidat Itshak*.

Aussi, la bénédiction que l'on récite sur le Chofar vient appuyer les deux passages récités précédemment.

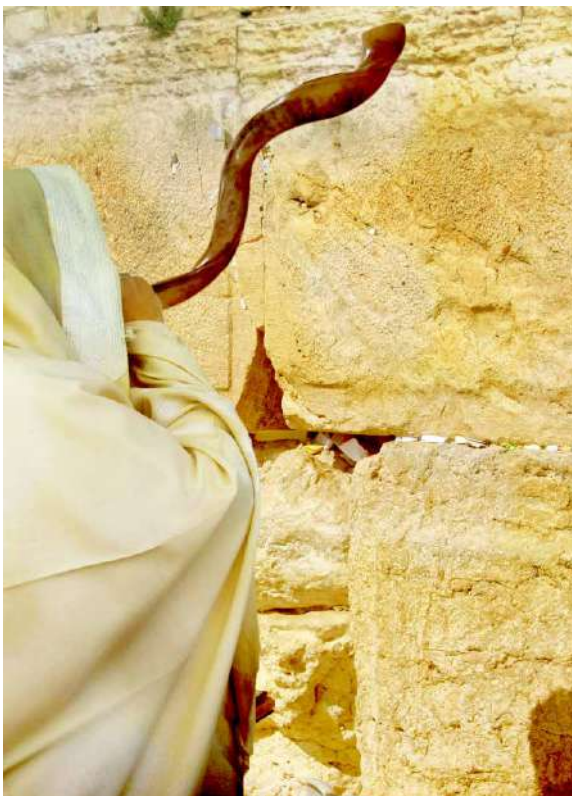
**Le Chofar a la capacité de libérer l'homme de tous les "parasites" extérieurs qui l'empêchent de révéler sa véritable identité.** Lorsque le son du Chofar retentit, chacun se sent humble devant Son créateur. Le son qui émane du Chofar est comme une prière sans mot, qui vient des profondeurs de l'être humain. **Cette supplication issue d'un souffle, ne se concrétise pas sous forme de mots. Elle est un cri du cœur, et en cela, elle est plus intense et plus bouleversante qu'une prière récitée.**





# Le CHOFAR

Lorsque l'âme s'exprime librement (*Chem MiChemouel*)



La *Michna* du traité **Roch Hachana** (26a) précise que **toutes les cornes d'animaux peuvent faire office de Chofar, à l'exception de la corne de vache**. Le Talmud explique que cette exclusion respecte le principe selon lequel un accusateur ne peut servir de défenseur. En effet, la vache évoque le souvenir de la faute du veau d'or à laquelle les *Bnei Israël* s'adonnèrent peu de temps après avoir reçu la Torah. Il serait illogique de faire référence à cette *Avéra*, même par allusion, le jour où le monde entier est soumis au jugement divin.

Pour la même raison, bien que le **Cohen Gadol**, le *Grand Prêtre*, portait des vêtements tissés d'or, il devait toutefois les retirer, et **se vêtir de blanc, le jour de**

**Yom Kippour**, avant de pénétrer dans le *Kodech Hakodachim*, le Saint des Saints, l'or constituant le métal avec lequel le veau fut confectionné.

**Cependant, le Talmud soulève une question: Si l'or symbolise la faute du veau d'or, pourquoi le *Cohen Gadol* était-il autorisé à en porter en dehors du Saint des Saints, le jour de Yom Kippour ? N'aurait-il pas été préférable de bannir totalement ce métal accusateur ?**

Et de répondre: la Torah s'est montrée pointilleuse sur l'accomplissement du service dans le l'endroit le plus Saint du Temple, allant jusqu'à interdire le port de l'or. En revanche, pour le service "extérieur", il n'y a pas lieu d'être scrupuleux sur ce point.



Mais cette réponse fait émerger une autre interrogation : puisque le Chofar ne s'utilise pas dans le Saint des Saints, et qu'il est possible d'en sonner partout, pourquoi ne pas avoir autorisé l'utilisation des cornes de vache ? De la même manière que la restriction vestimentaire du *Cohen Gadol* ne concernait que le Saint des Saints. Pourquoi est-ce différent pour le Chofar ?

**Le Talmud** donne une explication stupéfiante: **Le Chofar et le Saint des Saints ont la même fonction.** Lorsque le Grand Prêtre pénétrait dans cet endroit sacré **le jour de Yom Kippour**, il priait avec ferveur de manière à susciter la miséricorde et la bienveillance divine sur le peuple juif. Le Chofar, de par les symboles qu'il représente et de par le son qu'il produit, a pour mission de remplir ces mêmes fonctions: évoquer et mettre en avant le mérite des **Bnei Israël afin d'attirer sur eux un jugement favorable.**



**Le Chem MiChemouel** explique que le sixième jour de la création, l'homme fut créé à partir de deux sources. Il fut d'abord modelé à partir de la terre, afin de façonner son aspect extérieur, avant de recevoir le souffle divin qui lui permit de s'animer. La combinaison de ces deux éléments donna naissance à une Néfech 'Haya, un être vivant, doté de parole. Cette faculté de parler utilise en effet deux mécanismes: l'un lié au corps à travers les muscles de la langue et de la bouche, l'autre lié à la *Néchama*, l'âme.

Le Chofar nous permet d'épancher notre cœur devant Hachem en faisant abstraction de notre corps. Le son du Chofar n'est qu'un souffle, une expression brute, non transformée par les outils que sont la bouche et les lèvres. Libérée de ces contraintes physiques, la *Néchama* prend une place prédominante et s'exprime sans retenue.



**Le jour de Roch Hachana**, Hachem insuffle en nous une nouvelle vie. Lorsque nous sonnons du Chofar, nous faisons une *Mitsva* en utilisant pour la première fois ce nouveau souffle qui est le nôtre, afin de servir notre Créateur. Nous laissons la possibilité à notre *Néchama* de s'exprimer sans fioritures et nous aspirons plus que jamais à nous rapprocher de notre Père.

## QUELQUES LOIS



La *Mitsva* d'écouter le Chofar incombe à chaque individu et ne nécessite pas la présence d'un *Minyan*, quorum de dix hommes. Toutefois, les sons du Chofar étant une déclaration de la souveraineté de notre Roi, il sera préférable de les écouter en communauté.

Au total, 101 sonneries retentiront le **jour de Roch Hachana** réparties de la façon suivante : trente sonneries avant la prière de *Moussaf* appelées *Tékiot Déméyouchav* que l'on écoutera en restant assis, soixante durant la prière de *Moussaf*<sup>4</sup> et sa répétition, dix autres dans le *Kadish Titkabal* de *Moussaf* et une dernière sonnerie appelée *Téroua Guédola*, à la fin de la prière.

<sup>4</sup> Lors de la prière silencieuse de moussaf, il faudra s'arrêter à la fin des trois bénédictions centrales qui sont malkhouyot, zikhronot et chofarot afin d'écouter attentivement les sonneries du chofar et réciter avec l'assemblée "hayom arat olam".



Si une personne a pris du retard par rapport à l'officiant, elle devra marquer un arrêt dans sa prière au moment des sonneries du Chofar et attendre que celles-ci prennent fin pour continuer sa *Téfila*.

Un malade ou une personne âgée n'ayant pu se rendre à la synagogue le jour de **Roch Hachana** devra faire en sorte qu'un *baal tokéa* vienne sonner du Chofar à son domicile. Il pourra réciter lui-même les bénédictions relatives à cette *mitsva* et devra se tenir debout durant les trente sonneries du Chofar.

La *mitsva* du Chofar étant liée au temps, les femmes n'ont pas l'obligation de l'accomplir. Toutefois, une grande majorité de femmes ont pris l'habitude de se rendre à la synagogue le jour de **Roch Hachana** pour écouter les sonneries du Chofar. Ainsi, une femme se trouvant dans l'impossibilité de se déplacer pourra écouter le Chofar à son domicile, mais ne prononcera pas de bénédictions sur les sonneries.

On veillera à ne pas prononcer de paroles futiles durant toute la durée que couvrent les cent-une sonneries du Chofar.

Avant de procéder aux sonneries, l'officiant prononcera deux bénédictions :

1) לְשִׁמְעַע קוֹל שׁוֹפָר et 2) שְׁחֵחֵינוּ .

Le deuxième jour de Roch Hachana, les Séfaradim ne récitent pas la bénédiction de Chééhéyanou.

Afin d'accomplir la *mitsva* du Chofar comme il se doit, le Baal Tokéa doit penser à acquitter l'assemblée au moment des sonneries et l'assemblée doit penser à se rendre quitte.

Les sonneries de la *Amida* ainsi que celles de la répétition de *Moussaf* s'écoutent debout.



## POURQUOI SONNE-T-ON DU CHOFAR LE JOUR DE ROCH HACHANA ?



Pour le **Rav Saadia Gaon**, il existe dix raisons pour lesquelles nous sonnons du Chofar le **jour de Roch Hachana**. Voici trois d'entre elles :

Les sonneries du Chofar sont similaires aux sons des trompettes que l'on sonnait en temps de guerre pour réveiller les soldats. En ce jour de jugement, **le Chofar doit éveiller nos cœurs endormis et engourdis par toutes les fautes commises durant l'année**. Nous devons redoubler d'efforts pour susciter la miséricorde divine. Les sons brisés qui émanent de la corne de bélier nous invitent à briser notre mauvais penchant. De même, il faudra utiliser un Chofar recourbé et non pas droit pour faire allusion au comportement que nous devons adopter face au Roi du Monde: être courbés et humbles devant son infinie grandeur.

**Le jour de Roch Hachana**, nous fêtons **l'anniversaire de la Création du Monde**. Autrement dit, nous célébrons ce jour là, le règne d'*Hakadosh Baroukh Hou* qui ne put réellement débiter qu'avec l'apparition d'*Adam Harichon*, son premier sujet. Nous sonnons du Chofar ce jour là comme l'on sonnerait des trompettes pour glorifier un Souverain et proclamer sa puissance.



**Le Chofar évoque également l'événement majeur que fut la *Akeidat Itshak*.** Avraham Avinou fit preuve d'un dévouement et d'une obéissance sans pareille face à l'ordre divin pour le moins complexe qu'il venait de recevoir: sacrifier son fils unique, celui qu'il avait attendu des décennies, et qui était voué à un avenir prometteur. Cependant, notre père Avraham mit de côté ses peurs et ses émotions et se leva de bon matin pour accomplir la mission que D.ieu lui avait attribuée. Parfaitement conscient du sort qui l'attendait, Itshak suivit pourtant docilement son père, fier de servir de *korban*, de sacrifice pour Hachem. Alors qu'il s'apprêtait à offrir son fils, Hachem arrêta Avraham et lui ordonna d'offrir un bélier à la place de l'enfant.

**Le jour de Roch Hachana**, nous évoquons la ligature d'Itshak et affirmons ainsi devant Hachem que nous sommes prêts, nous aussi, à faire des sacrifices pour obéir à Sa volonté.

## OUNETANÉ TOKEF

L'HISTOIRE POIGNANTE DE RABBI AMNON DE MAYENCE

(Or Zaroua, lois de Roch Hachana, ch.276)

**Rabbi Amnon de Mayence** était un érudit de noble ascendance, respecté des juifs et des non-juifs. Le gouverneur, qui l'appréciait pour sa sagesse, l'incitait régulièrement à se convertir au christianisme, ce que le Rav refusait fermement. La pression que le gouverneur exerçait sur le Sage s'intensifiait jour après jour. Ne sachant comment mettre fin à ce harcèlement, Rabbi Amnon ne trouva d'autre alternative que de demander un délai de trois jours de réflexion. Ce subterfuge visait à lui accorder quelques jours de répit. À aucun moment l'idée d'abandonner le judaïsme ne l'effleura.

Malgré les intentions pures qui l'animaient, Rabbi Amnon fut pris de terribles regrets. Comment avait-il pu laisser croire à l'empereur que sa proposition l'intéressait ? Pourquoi n'avait-il pas tout simplement opposé un refus catégorique quant à l'option de la conversion ? Que penserait la communauté juive en apprenant ➔



sa réaction face à la demande du souverain ? Son statut de Rav ne faisait-il pas de lui un exemple, un modèle à suivre ? Rongé par les remords, Rabbi Amnon rentra chez lui accablé, et se laissa dépérir. Il refusait de se nourrir et de quitter sa chambre. Il passait son temps à pleurer et à se lamenter sur les paroles ambiguës qu'il avait osé prononcer devant le gouverneur. Ni ses proches, ni ses amis ne parvinrent à le consoler et son esprit tourmenté n'acceptait aucun réconfort.

Trois jours s'écoulèrent ainsi, et l'ultimatum pris fin. A plusieurs reprises, le gouverneur envoya des gardes chercher le Rav, mais à chaque fois, ce dernier refusait de les suivre. Exaspéré, le monarque ordonna que l'on s'empare du rebelle de gré ou de force et qu'on le fasse paraître devant lui. Et ainsi fut fait.

▪ Pourquoi as-tu refusé de te présenter à ma convocation ? C'est pourtant toi qui a fixé cette échéance ! demanda le gouverneur en colère.

▪ C'est vrai, répondit Rabbi Amnon, rongé par l'amertume. Jamais je n'aurais dû vous laisser croire que votre proposition m'intéressait. Jamais je ne renierai les croyances de mes Pères. Je serai fidèle à mon D.ieu jusqu'au jour de ma mort. Par conséquent, je prononcerai moi-même ma sentence: que cette langue pécheresse soit tranchée !

▪ Point du tout, rétorqua le souverain. Ta langue a prononcé de sages paroles, elle ne mérite aucune punition. En revanche, tes jambes, qui ont refusé de venir jusqu'à moi te seront amputées et tout ton corps sera soumis à la torture.

Dans sa grande cruauté, le gouverneur ordonna aux bourreaux de couper chacune des phalanges des mains et des pieds de Rabbi Amnon, en lui demanda, avant chaque amputation s'il avait changé d'avis et souhaitait se convertir, ce que le condamné refusait systématiquement.

Une fois ces actes barbares achevés, le gouverneur ordonna que l'on couche le Rav sur une civière et qu'on le transporte chez lui. Malgré toutes les souffrances qu'il avait endurées, Rabbi Amnon resta fidèle à D.ieu et sa foi était si intense qu'il redoutait plus que tout les conséquences du discours compromettant qu'il avait alors tenu devant le souverain. C'est de cette croyance inébranlable en son créateur que lui vient son nom: Rabbi Amnon, de la même racine que *Emouna*, foi.

Peu de temps après ces tristes événements, le jour de **Roch Hachana** arriva. Très affaibli, Rabbi Amnon demanda à ses proches de le transporter jusqu'au *Beth Haknesset* et de le



déposer près de l'officiant. Lorsque ce dernier entama la répétition de la *Amida*, Rabbi Amnon l'interpella :

- Laisse moi je te prie, sanctifier le nom d'Hachem.

Il se mit alors à entonner, sur une mélodie empreinte d'émotion, une déclaration de foi qu'il avait lui même composée. À peine eut-il achevé de chanter, qu'il rendit son âme pure à son Créateur.

Trois jours après sa mort, Rabbi Amnon apparut en rêve à son élève, Rabbi Klonimous, fils de Rav Méchoulam pour lui enseigner le texte de *Ounetanei Tokef* en le priant de le diffuser dans toutes les communautés afin qu'il soit un appel à la *Téchouva* à l'approche de **Roch Hachana**.

## QUELQUES LOIS CONCERNANT LE JOUR DE ROCH HACHANA



Il faudra veiller à adopter un comportement adapté à ce jour de jugement et éviter à tout prix de se mettre en colère.

Il est bon d'étudier des *Michnayot*, durant les repas de fête.

Selon une coutume répandue, il faudra éviter de dormir durant la journée de Roch Hachana, car ce serait faire preuve d'insouciance et de nonchalance en ce jour de Jugement. Il serait bon que l'heure du réveil ne dépasse pas le lever du soleil. Celui qui éprouve une grande fatigue pourra se laisser aller au sommeil après *Hatsot Hayom*, la moitié de la journée (consulter un calendrier pour les horaires). Précisons que celui qui reste oisif est considéré comme endormi. Occupons cette journée décisive par l'étude de la Torah et la prière !

Il est vivement recommandé de lire des *Téhilim* le jour de Roch Hachana, l'idéal étant d'achever le livre car comme nous le savons, la récitation de psaumes est salutaire dans bien des situations. (Certaines personnes récitent deux fois le livre de *Téhilim* à l'occasion de Roch Hachana).





# TACHLIKH

DÉBARRASSONS-NOUS DE NOS AVÉROT !



Le premier jour de Roch Hachana, après la prière de *Minha*, nous avons coutume de nous rendre près d'un point d'eau (rivière, bord de mer, étang...) et de procéder au *Tachlikh*. Il s'agit de concrétiser par un acte, notre décision de nous débarrasser de nos péchés.

## DE PUISSANTES SYMBOLIQUES

Il est souhaitable de choisir un point d'eau dans lequel se trouvent des poissons, car notre sort est comparable au leur: de même que les poissons se font piéger dans les filets du pêcheur, nous aussi avons été leurrés par les artifices du *Yétser Hara*, mauvais penchant.

Par ailleurs, les poissons se multiplient très rapidement, nous souhaitons leur ressembler sur ce point.





Pourquoi devons-nous nous rendre près d'un point d'eau pour accomplir *Tachlikh* ?

Afin de suivre les directives du verset : "*Vétachlikh bimtsoulot yam kol 'hatotam*" (Michée 7 ; 18 - 20), "*Et Tu jetteras dans les profondeurs de la mer tous leurs péchés.*" Dans Sa grande bonté, Hachem est prêt à nous pardonner et à nous aider à nous débarrasser de nos fautes.

À l'image de l'eau qui se répand sur le sol et n'oppose aucune résistance, nous aussi devons nous soumettre au Créateur du Ciel et de la Terre avec humilité.

De plus, l'eau a la caractéristique d'être en mouvement permanent, elle n'adhère pas à la surface qui la supporte. Il en est ainsi de nos fautes. Dans son essence, l'homme est bon et ne cherche pas à désobéir à D.ieu. Mais il commet des erreurs ➡



de parcours qui se déposent sur son âme comme une pellicule de cendre. Malgré leur nombre, ces *Avérot* restent extérieures à l'homme et ne s'incrument pas en sa personne. À tout moment, il peut se débarrasser de ses fautes et laisser briller la parcelle divine qui est en lui.

## ÉVOQUER LE MÉRITE DE NOS PÈRES

Certains voient en ce *minhag* (coutume), une évocation des mérites de nos ancêtres. Le *Midrash* rapporte que lorsque Avraham entreprit de se rendre sur le mont Moria pour procéder à la *Akeidat Itshak*, le *Satan* voulut empêcher l'accomplissement de cette *Mitsva*. Il prit la forme d'une rivière houleuse pour les obliger à rebrousser chemin. Mais, bien décidés à obéir à l'ordre divin, Avraham et Itshak pénétrèrent dans les eaux, suppliant Hachem de calmer les flots. " Si nous périssons, demandèrent-ils, qui donc proclamera Ton nom en ce monde ?"

Hachem ordonna aux eaux de se retirer, et ces deux fidèles serviteurs purent poursuivre leur chemin.

Ainsi, lorsque nous nous rendons près d'un cours d'eau, nous appelons devant Hachem le mérite de tous les martyrs qui, à chaque génération, ont sacrifié leur vie au nom de leur Foi.

## QUELQUES LOIS

La plupart des communautés procèdent au **Tachlikh** le premier jour de **Roch Hachana**, après la prière de *Minha* mais avant la *Chekia*, le coucher du soleil.

Si le premier jour de **Roch Hachana** tombe Chabbat, on reportera **Tachlikh** au deuxième jour de fête. Pour les Séfaradim en revanche, le fait de **procéder au Tachlikh** pendant Chabbat ne pose pas de problème à condition que les règles autorisant de porter un objet d'un domaine à un autre soient applicables.

Les femmes n'ont pas d'obligation de **faire Tachlikh** et peuvent s'appuyer sur leur mari pour réaliser cet acte.

Après avoir récité la prière propre au **Tachlikh**, nous secouons nos poches pour jeter symboliquement nos fautes dans les profondeurs de la mer. Attention toutefois à ne pas jeter de pierres car elles sont *Mouktsé*.



## LA PRIÈRE DE TACHLIKH

De nombreux textes et supplications ont été rédigés pour l'acte de **Tachlikh**. Nous ne noterons ici que le **passage essentiel** de cette coutume :

מי א-ל כְּמוֹךָ נוֹשָׂא עוֹן וְעוֹבֵר עַל פְּשַׁע לְשֵׂאֲרֵית נַחֲלָתוֹ לֹא הֶחְזִיק לְעַד אִפּוּ כִּי חָפַץ חֶסֶד  
הוּא יֵשׁוּב וְיִרְחַמְנוּ יִכְבוֹשׁ עוֹנוֹתֵינוּ וְתִשְׁלִיךְ בְּמַצְלוֹת יָם כָּל חַטֹּאתֵם  
תִּתֵּן אֲמֵת לְיַעֲקֹב חֶסֶד לְאַבְרָהָם אֲשֶׁר נִשְׁבַּעְתָּ לְאַבְוֹתֵינוּ מִיָּמֵי קֶדֶם

*"Mi E-l Kamokha nossé avone véovère al pécha lichéérite na'halato lo hé'hézik laad apo ki 'hafets hessed hou. Yachouv yéra'hménou ykhboch avonoténou vétachlikh bimetsoulot yam kol 'hatotame. Titène émeth léYaacov 'hessed léAvraham achèr nichba'ata laavoténou mimé kédèm."*



### Traduction :

Quel Dieu comme Toi supporte la faute et pardonne le péché du restant de Son héritage ? Il ne maintient pas éternellement Son courroux car Il désire faire le bien. Il nous prendra de nouveau en pitié, contiendra nos fautes et jettera dans les profondeurs de la mer tous les péchés. Agis

selon Ta vérité avec Jacob et avec bonté avec Avraham comme Tu l'as promis jadis.



# CALENDRIER

## DE ROCH HACHANA 2024

La fête de Roch Hachana dure deux jours (le 1<sup>er</sup> et le 2 Tichri) en *Erets Israël* et en Diaspora.

► **ii** **Entrée de la fête de Roch Hachana 2024 :**

Mercredi soir 2 octobre 2024 - 30 eloul 5784

Jérusalem	Tel Aviv	Haifa	Beer Sheva	Paris	Marseille	Strasbourg	Nice	Lyon
17 h 42	18 h 06	18 h 05	18 h 06	19 h 08	18 h 59	18 h 47	18 h 51	19 h 00

► **ii** **Allumage du 2<sup>e</sup> jour fête de Roch Hachana 2024 :**

Jeudi soir 3 octobre 2024 - 1<sup>er</sup> Tichri 5785

Jérusalem	Tel Aviv	Haifa	Beer Sheva	Paris	Marseille	Strasbourg	Nice	Lyon
18 h 58	19 h 00	18 h 57	18 h 59	20 h 12	19 h 58	19 h 50	19 h 51	20 h 01

► **ii** **Sortie du 2<sup>e</sup> jour de fête de Roch Hachana 2024 et allumage des bougies du Chabat qui suit immédiatement la fête :** Vendredi soir 4 octobre 2024 - 2 Tichri 5785

Jérusalem	Tel Aviv	Haifa	Beer Sheva	Paris	Marseille	Strasbourg	Nice	Lyon
18 h 56	18 h 58	18 h 57	18 h 58	20 h 10	19 h 56	19 h 48	19 h 49	19 h 59



# TSIDKAT-ELIAOU

UNE ASSOCIATION CARITATIVE RECONNUE  
PAR LES GRANDS MAÎTRES DE CE MONDE

Tsidkat-Eliaou est une Association caritative officielle composée d'un groupe de bénévoles courageux qui unissent leurs efforts et mettent tout en œuvre – depuis plus de 28 ans – pour venir en aide à ceux qui en ont le plus besoin : pauvres, nécessiteux, veuves, veufs, orphelins, ou frappés par la maladie, vivant dans des conditions dramatiques, attendant de l'aide, sans toujours faire le premier pas pour demander la Tsédaka.

**SOUTENUE PAR LES GRANDS RABBINS DE FRANCE ET D'ISRAËL**



L'association de 'Hessed et Tsédaka Tsidkat-Eliaou est soutenue et recommandée par les *Gaonim*, *Tsadikim* et *Rabbanim* de France et d'Israël. Elle est accréditée et reconnue par les ministères. L'association Tsidkat Eliaou ne bénéficie d'aucune aide gouvernementale et les dons représentent la source unique de financement pour combattre la précarité au quotidien.

C'est donc grâce à votre soutien et à votre générosité que nous pouvons assurer, jour après jour, une pérennité à nos activités de Tsédaka. Sachez que vos dons représentent une participation active à nos actions, car les demandes sont de plus en plus nombreuses. Nous vous en sommes très reconnaissants.

**Merci !**



Par le mérite de notre Tsédaka, nous faisons acquisition de mérites, qui nous protègent dans ce monde-ci et dans le monde futur. Cela nous permet également de toujours remettre les choses en perspective et de penser aux autres.

# Les PANIERS de ROCH HACHANA

Pour que pour chaque juif, à Jérusalem, puisse commencer l'année dans la joie et la douceur en accomplissant les mitsvot



Tsidkat-Eliaou organise, à l'occasion de Roch Hachana, une grande distribution de paniers alimentaires. Pour de nombreuses familles démunies avec enfants de Jérusalem, ces paniers sont la seule et unique possibilité de célébrer Roch Hachana en accomplissant les mitsvot du Séder et en récitant les bérakhot (bénédictions) dans la joie ! Nos paniers garnis comportent : halot, boissons, pâtes, riz, légumes, vin et jus de raisin, huile, sucre, conserves, poulet, poisson, farine, lait... Mais également tout ce qui est nécessaire au bon déroulement du Séder de Roch Hachana comme les dattes, les blettes, les pommes et le miel, etc.

OFFREZ DES PANIERS AUX FAMILLES DÉMUNIES DE JÉRUSALEM ICI



Tous les donateurs seront bénis à la synagogue Baba Salé - Chaaré Nissim de Jérusalem pour une année pleine de joie, de santé et de réussites !

« Un don à Tsidkat-Eliaou fera jaillir sur vous une source de bénédictions... Ouvrez votre coeur, donnez et redonnez, réjouissez ces pauvres malheureux et Hachem vous réjouira... »

Hagaon Hatsadik Rav Nissim Amsellem Zatsal





# ראש השנה

## שנה טובה מירושלים

tsidkat Eliaou

*Le président d'honneur monsieur Gérard Mimoun,  
le président monsieur Raphaël Amsellem,  
le vice-président monsieur Michael Bellitty,  
ainsi que toute l'équipe de Tsidkat-Eliaou, vous remercient  
de tout coeur pour votre générosité, et vous souhaitent  
de passer d'excellentes fêtes de Roch Hachana.*

*Chana Tova Dumétouka !  
Une merveilleuse année 5785  
Joie, bonheur, paix, prospérité, longévité.  
Que vous soyez inscrits dans le Livre de la vie !*





תשרי

tsidkat Eliaou

DEPUIS PLUS DE 28 ANS TSIDKAT-ELIAOU COMBAT LA PRÉCARITÉ AU QUOTIDIEN À JÉRUSALEM.  
ASSOCIATION OFFICIELLE SOUTENUE PAR LES GRANDS RABBINS DE FRANCE ET D'ISRAËL.

POUR FAIRE VOTRE DON VIA NOTRE SITE - PAIEMENT SÉCURISÉ 

[WWW.TSIDKAT-ELIAOU.ORG](http://WWW.TSIDKAT-ELIAOU.ORG) 

**VOUS RECEVREZ VOTRE REÇU CERFA PAR EMAIL  
EN RETOUR EN QUELQUES MINUTES**

UN REÇU ART 46 SERA DÉLIVRÉ POUR ISRAËL = RÉDUCTION D'IMPÔTS DE 35 % DU DON.

**FRANCE**

PAR VIREMENT BANCAIRE

IBAN : FR76 3000 4024 7800 0108 3788 213

BIC : BNPAFRPPMEE BÉNÉFICIAIRE : ASTEM

PAR CHÈQUE

Établir le chèque à l'ordre de ASTEM, adresser à:  
ASTEM (enveloppe non affranchie)  
Autorisation 71541  
06179 NICE ST BARTHELEMY CEDEX 2

**66%**  
CERFA



**35%**  
ART46

**ISRAËL**

PAR VIREMENT BANCAIRE

IBAN: IL 160 31012 0000000 925942 - CODE SWIFT : FIRBILIT XXX

First International Bank  
BÉNÉFICIAIRE : TSIDKAT-ELIAOU

PAR CHÈQUE

Établir le chèque à l'ordre de TSIDKAT ELIAOU  
Adressez à : Tsidkat-Eliaou POBOX 39151  
Jérusalem 9139101 ISRAËL

**FRANCE** (appel gratuit): 01 77 47 82 60 - **ISRAEL** (appel gratuit): 1 800 260 360



DON EXPRESS SÉCURISÉ **PAYPAL**

<https://www.tsidkat-eliaou.org/bouton-paypal-tsidkat-eliaou>

